



LIVRE CINQUIÈME.

PORTRAIT ET GLOIRE DE MONTFORT.

CHAPITRE PREMIER.

PORTRAIT DE MONTFORT.

LA taille de Montfort étoit au-dessus de la médiocre ; sa constitution forte et robuste, mais affoiblie par ses fatigues et ses austérités continuelles. Il avoit les cheveux châtains et les portoit courts, le visage long, le front large et élevé, le nez aquilin, les joues assez vermeilles, les yeux grands et vifs, et cependant très-modestes. Toute sa physionomie lui donnoit un air de grandeur et de bonté ; mais ses manières étoient extrêmement simples, et son extérieur souvent si négligé, que plusieurs lui repro-

choient de n'avoir pas assez d'égards aux personnes, et de ménager trop peu leur amour-propre et leur délicatesse. Ces singularités, on l'a dit ailleurs, entroient peut-être un peu dans son caractère ; mais elles provenoient encore plus des pensées qui dominoient habituellement son ame. Qu'on se représente un homme vivement persuadé que la grandeur est dans l'abaissement, le bonheur dans les larmes, la richesse dans la pauvreté ; un homme n'ayant d'autre code que l'Evangile, d'autre modèle que le Dieu de Bethléem et du Calvaire. Comment s'étonner qu'un tel homme, doué d'ailleurs d'une ame naïve, incapable de calcul et de dissimulation, ait eu dans son extérieur quelque chose d'extraordinaire ? Au reste, chez les personnes sensées qui pouvoient voir Montfort de plus près, la douceur de sa conversation, la bonté de son cœur, l'élévation de ses pensées, la solidité de son jugement, et par-dessus tout la sainteté de sa vie, effaçoient bientôt l'impression défavorable qu'avoit pu produire sa première vue.

De l'extérieur de Montfort, pénétrons dans son intérieur. Il donna, comme on l'a vu, dès le temps de ses études à Rennes et à Paris, des preuves éclatantes d'un esprit juste et péné-

trant ; son imagination lui représentoit vivement les objets sous toutes leurs faces, et les lui faisoit peindre avec les couleurs les plus vraies et les plus pittoresques. De là une éloquence naturelle, qui ne laissoit pas à l'auditeur le temps et le courage d'en critiquer les négligences et les inégalités ; de là encore ce goût prononcé pour le chant, la poésie, la peinture, en un mot pour tout ce qui peut fournir à l'ame une expression plus vive, un langage plus énergique. A ces talens naturels, Montfort joignoit des connoissances acquises très-étendues sur toutes les parties du saint ministère : le cours de son histoire en offre plusieurs preuves ; mais une seule vaut toutes les autres, c'est l'impuissance où furent toujours ses ennemis de lui reprocher aucune erreur dans la doctrine, aucun excès de relâchement ou de rigueur dans la morale. Quant aux inclinations naturelles, il les avoit, dès l'enfance, si bien mortifiées, que s'il ne l'avoit dit lui-même à ses amis, on ne l'eût pas soupçonné d'être né avec un caractère fougueux et violent.

Les qualités surnaturelles, c'est-à-dire les vertus chrétiennes et ecclésiastiques de Montfort, l'emportoient de beaucoup encore sur

toutes ses qualités naturelles. Sa vie entière n'est qu'une suite d'actes héroïques qui tous s'appuient mutuellement et se réunissent pour caractériser une sainteté vraiment extraordinaire. Considérons-le successivement dans ses sentimens et sa conduite envers Dieu, le prochain et lui-même.

Quatre vertus principales nous unissent directement à Dieu : la foi, l'espérance, la charité et la religion. Les actions de Montfort eurent toutes pour principe la foi la plus vive. C'est elle qui lui fit entreprendre tant de voyages, tant de travaux pour soulager les nécessiteux et convertir les pécheurs ; c'est elle qui lui fit mettre tout son bonheur dans la pauvreté, la souffrance et l'humiliation. Cette foi si active et qui fut véritablement la vie propre de ce juste, cette foi qui alloit en lui jusqu'à faire des miracles, étoit en même temps simple et soumise comme celle d'un enfant, et les décisions du Saint-Siège apostolique lui étoient plus chères que sa vie. On a vu combien son opposition aux erreurs condamnées de son temps, lui coûta d'humiliations et de contrariétés. Il n'approuvoit point que les prêtres qui partageoient ses travaux, traitassent des questions subtiles, et se livras-

sent dans leurs sermons à des raisonnemens trop relevés. Il les prioit de prêcher d'une manière simple et naturelle, et d'insister, à l'exemple des Apôtres, sur l'exposition des mystères de la passion, de la mort et de la résurrection du Sauveur.

La foi de Montfort ne lui laissoit voir d'autre bien véritable que Dieu; il n'avoit aussi que Dieu pour objet de ses désirs et de ses espérances. C'étoit après lui qu'il soupiroit, sur lui qu'il s'appuyoit uniquement. Sa confiance en la Providence divine ne connoissoit aucunes bornes, et rien n'étoit capable de la troubler: un enfant ne dort pas plus tranquille sur le sein de sa mère. Fidèle à suivre le conseil de Notre-Seigneur, qui nous recommande d'être sans inquiétude pour le lendemain, il ne s'en occupoit nullement, et souvent il aimoit à répéter cette parole du Psalmiste: *Le Seigneur me conduit, rien ne me manquera.* Il eût craint que Dieu ne l'abandonnât, si lui-même avoit paru s'en défier en prenant des précautions humaines. Nous l'avons vu, partant pour de longs voyages, commencer par se dépouiller de son peu d'argent avec autant d'empressement que d'autres en eussent mis à se pourvoir de la somme né-

cessaire pour tous les frais de la route. Le vœu de pauvreté qui le tenoit dans la dépendance continuelle de la Providence étoit à ses yeux le patrimoine le plus assuré. Toutes ses missions étoient absolument gratuites, et il a fait à ses successeurs une obligation de ce désintéressement. Il appeloit *Maison de la Providence* celle qu'il habitoit avec les personnes qui partageoient ses travaux, pour faire comprendre à tout le monde qu'il ne vouloit rien devoir qu'à la charité. Le ciel, au reste, après avoir quelque temps éprouvé sa confiance, ne tarδοit pas, d'ordinaire, à la récompenser si libéralement, qu'il avoit, outre les besoins de la Mission, de quoi nourrir encore un grand nombre de pauvres. La chose quelquefois sembloit tenir du miracle. « Ayant » ordinairement, dit M. Des Bastières, le soin » de servir les pauvres à table, il est arrivé » que, cinq ou six fois, je n'avois pas un mor- » ceau de pain à leur donner, et qu'il n'y en » avoit point non plus dans la maison de la » Providence où logeoient les Missionnaires. » J'en avertis, la première fois, M. de Mont- » fort qui n'en parut nullement embarrassé, et » me dit simplement de les conduire au lieu » accoutumé, et que Dieu pourvoiroit à leurs

» besoins. J'exécutai ses ordres, ne sachant
» d'où il nous pourroit venir du pain, ni s'il
» en descendroit du ciel; cependant, je les
» fis asseoir à table, n'ayant rien à mettre
» dessus, ce qui me mortifioit beaucoup,
» parce qu'il y avoit près de deux cents per-
» sonnes présentes, qui s'attendoient à avoir
» le plaisir de voir manger ces pauvres qui
» avoient grand faim. Je leur fis faire, en at-
» tendant, une petite lecture, pendant la-
» quelle j'allai dans la maison de la Provi-
» dence, où je fus fort étonné de trouver une
» grande quantité de pains et d'autres provi-
» sions qui étoient venues de je ne sais où. Je
» les fis porter tout aussitôt à nos pauvres,
» qui eurent ce jour-là double portion.
» Pareille chose est arrivée cinq ou six fois
» de ma connoissance. » Bien d'autres traits
semblables prouveroient, au besoin, que,
plus étoit parfaite la confiance de Montfort
en la Providence, plus étoient merveilleux les
soins de la Providence envers Montfort.

Les mots, *Dieu seul*, étoient familiers à sa
bouche, et sa main aimoit à les placer, comme
un cachet, au bas de tous ses écrits, parce
qu'ils étoient dans son cœur, et ré-umoient,
pour ainsi dire, toute son ame. Comme il ne

voyoit que Dieu, aussi n'aimoit-il que lui
seul. En tête de toutes ses lettres, il expri-
moit ainsi ce noble désir : *Le pur amour
de Dieu règne dans nos cœurs!* Une grâce
puissante l'avoit, dès l'enfance, attiré vers
Dieu, et cet attrait, de jour en jour plus fort,
en étoit venu, dès le temps de son séminaire,
à ne lui permettre presque plus de perdre le
sentiment de sa présence divine. Par respect
pour ce Dieu, présent partout, il se tenoit ha-
bituellement la tête découverte, même dans
ses voyages, malgré l'ardeur du soleil ou la
rigueur du froid; quelquefois, quand il
croyoit n'être point aperçu, il se prosternoit
au milieu du chemin, la face contre terre,
comme pour se confondre avec la poussière,
en la présence du souverain Roi. Sa vie étoit
une oraison continuelle, ce qui ne l'empê-
choit pas, au milieu même des plus grandes
occupations, de consacrer spécialement à ce
saint exercice, plusieurs heures du jour et
de la nuit. Quelquefois il étoit facile de de-
viner ce qui se passoit dans son ame, aux
élans d'amour qui en trahissoient les secrets,
aux larmes qui baignoient son visage, à la
lumière qui sembloit jaillir de son front.
D'autres fois, plus tranquille, on eût dit qu'il

sommeilloit, comme un autre Jean, sur le cœur du bien-aimé; et si on lui demandoit ensuite ce qu'il éprouvoit dans ce sommeil mystique: « J'étois, disoit-il, entre Jésus et » Marie: je croyois qu'ils étoient dans mon » cœur, l'un à droite, l'autre à gauche; et » je tâchois de leur témoigner ma reconnois- » sance de la visite qu'ils me faisoient. » Au sortir de l'oraison, sa parole étoit brûlante, il ne respiroit que feu. « O, disoit-il, quel » malheur! Dieu n'est point aimé, parce qu'il » n'est point connu. Ah! pécheur, ah! pé- » cheur, si tu savois combien Dieu est bon, » et combien il est aimable, tu ne l'offenserois » jamais. Le plus grand des malheurs, c'est » de ne vous pas connoître, ô mon Dieu, et le » plus grand des supplices, c'est de ne vous » pas aimer. O! mon doux Jésus, faites que » je vous aime toujours de plus en plus. » Qu'avec de tels sentimens dans le cœur il ait travaillé, de toutes ses forces, à prévenir ou réparer les outrages que le péché fait à la majesté divine, c'est ce qu'on supposeroit sans peine, quand son histoire entière ne seroit pas là pour en rendre témoignage. Mais s'il désiroit, au prix de son sang, faire régner Dieu sur les autres, bien plus encore desi-

roit-il qu'il commençât par régner en souverain sur lui-même. Le moindre bon plaisir de Dieu lui étoit infiniment plus cher que le monde entier, et il n'avoit de larmes que pour le péché qui s'oppose à sa volonté sainte. Amis, parens même, quand Dieu les lui enlevoit, n'avoient de lui pour adieu que ces paroles de résignation: *Dieu soit béni!* « Il reçut » un jour, dit M. Des Bastières, une lettre pen- » dant que nous dinions; après l'avoir lue, il » leva les yeux au ciel, et dit ces paroles de » Job: *Dominus dedit, Dominus abstulit, sit » nomen Domini benedictum.* Je le priai de me » faire part des nouvelles qu'il venoit d'ap- » prendre, et il me dit: *C'est la mort de mon » père, je le recommande à vos prières,* et il » continua ensuite son repas, sans donner » d'autre marque de tristesse. Je lui demandai » le lendemain pourquoi il avoit paru si in- » sensible à la mort de son père. Il me ré- » pondit que le péché véniel étoit un plus grand » mal que la destruction de tout l'univers; » qu'il valoit mieux pleurer le péché que la » perte de tous ses parens, parce qu'il étoit » inutile, et même très-dangereux de s'opposer » à la volonté de Dieu. » Les douleurs les plus atroces, les maladies les plus dangereuses,

les persécutions les plus injustes , les contrariétés les plus sensibles , tout sembloit s'émousser contre le bouclier impénétrable de sa conformité au bon plaisir divin. Pour peu qu'on réfléchisse sur les circonstances de la construction et du renversement du calvaire de Pontchâteau, on comprendra tout ce que cet événement renfermoit d'amertume , non pas seulement pour une ame désireuse de sa propre gloire , mais pour le cœur même d'un apôtre. « A la première visite que je lui » fis après ce malheur , nous dit M. Des Bas- » tières, je crus le trouver accablé de chagrin ; » je me disposois à faire tout mon possible pour » le consoler, mais je fus bien surpris, lorsque » je le vis beaucoup plus gai et plus content » que moi. Je lui dis , en riant : Vous faites » l'homme fort et généreux , pourvu qu'il n'y » ait rien là d'affecté, à la bonne heure. Je ne » suis ni fort , ni courageux ; me répondit-il ; » mais , Dieu merci , je n'ai ni peine ni cha- » grin , je suis content. Vous êtes donc bien » aise , lui repartis-je , qu'on détruise votre » Calvaire ? Je n'en suis ni bien aise, ni fâ- » ché, répliqua-t-il ; le Seigneur a permis que » je l'aie fait faire, il permet aujourd'hui qu'il » soit détruit, que son saint nom en soit béni !

» si la chose dépendoit de moi , il subsisteroit » autant que le monde ; mais , comme elle dé- » pend immédiatement de Dieu , que sa vo- » lonté soit faite et non pas la mienne. J'aime- » rois mieux , ô mon Dieu , mourir mille fois , » s'écria-t-il en élevant les mains et les yeux » au ciel , que de m'opposer jamais à vos » saintes volontés. »

De la divine charité découle la vertu de religion. On a déjà vu quels étoient en particulier les sentimens de Montfort envers le sacrement de l'Eucharistie, l'objet principal et comme le centre de la religion. Tous les jours il montoit au saint autel, consacroit une demi-heure à dire la messe, et s'acquittoit toujours de cette action par excellence, avec une piété séraphique. Souvent ses larmes abondantes attestoient l'émotion de son ame ; quelquefois il y étoit ravi hors de lui-même. Avoit-il à décider quelque affaire importante, c'étoit au pied du tabernacle sacré qu'il alloit prendre conseil ; il y passoit des nuits entières. A son arrivée dans une paroisse pour y faire la mission, sa première visite étoit pour Notre-Seigneur, et souvent il y restoit plus d'une heure en méditation. Il ne passoit jamais devant une église sans faire au moins la genuflexion, et,

s'il en avoit le loisir, il y restoit un instant prosterné à deux genoux. Dans le cours de chaque mission, il ne manquoit jamais de faire publiquement une amende honorable au saint Sacrement, une corde au cou et une torche à la main, et il prêchoit alors avec une force, une onction auxquelles un cœur de bronze auroit seul pu résister. A la fin de la mission, il faisoit faire une procession générale, où Notre-Seigneur étoit porté comme en triomphe; il étoit impossible de rien voir de plus dévot et de mieux ordonné. Tout ce qui a rapport au saint sacrifice lui paroissoit grand et vénérable. Toute irrévérence dans nos églises lui transperçoit le cœur et le remplissoit du zèle de Phinéès. Il n'est pas besoin de répéter ici ce qu'on a dit de tant d'églises et de chapelles qu'il a fait rétablir et décorer : c'étoit un de ses principaux soins partout où il donnoit la mission. Peut-être n'en a-t-il fait aucune sans y laisser des monumens de son zèle pour la décoration des temples du Seigneur, et l'embellissement de tout ce qui sert à la majesté du service divin, soit en procurant aux autels des tabernacles et des tableaux plus convenables, soit en fournissant aux sacristies du linge et des ornemens. Il

avoit à ce dessein avec lui, dans ses missions, un peintre et un sculpteur qui travailloient sous sa direction, et ses momens libres étoient consacrés à mettre dans l'église la plus grande propreté. Ce même amour qu'il portoit au très-saint Sacrement, lui faisoit ériger, partout où il le pouvoit, des confréries en son honneur. Après Jésus, sa sainte Mère étoit l'objet principal de la piété de Montfort. Il est peu de pages de son histoire qui n'offrent une preuve nouvelle de cette dévotion. Comment en eût-il été autrement? Marie lui étoit si présente à l'esprit, si profondément gravée dans le cœur, qu'il ne pouvoit se mouvoir ni agir qu'en elle, par elle et pour elle après Dieu : c'est ce que lui-même dit un jour à une personne de confiance. Chaque jour il récitoit le rosaire entier et plusieurs autres prières en l'honneur de Marie; on assure même qu'habituellement il la saluoit trois cents fois par jour, et chaque fois par un nouveau titre de respect et d'amour. Une petite statue de la Mère de Dieu ne le quittoit jamais; il l'avoit toujours à la main ou devant lui, et de temps en temps, il la baisoit avec une tendresse tout enfantine. Au bas de presque toutes ses lettres, il ajoutoit à son nom, *serviteur indigne de Marie*, ou es-

clave de Jésus en Marie. Il composa en trois jours un petit traité des avantages de cet esclavage, dont on pourra lire quelques passages à la suite de cette histoire, et dans lequel les sentimens de la dévotion la plus vive sont exprimés avec une rare exactitude de doctrine. Il aimoit à proclamer les grâces qu'il reconnoissoit devoir à l'intercession de la sainte Vierge. « Quand sera-ce, ô ma très-bonne Mère, que » j'aurai la consolation de vous voir, non plus » en figure, mais réellement. Je vous ai moi » seul plus d'obligation que le monde entier ; » il y a long-temps que je serois perdu sans » vous. » Sentant tout le prix de cette dévotion, il n'est rien qu'il ne fit pour la communiquer à tout le monde : établissement de confréries, décoration d'autels et de chapelles, prédication du saint rosaire et des glorieuses prérogatives de Marie. « Dites à mon frère » Joseph, écrivoit-il à son oncle à Rennes, que » je le prie de bien étudier, et qu'il fera un » des mieux de sa classe; que pour cela, il » doit mettre son étude entre les mains de sa » bonne Mère la très-sainte Vierge; qu'il continue à lui rendre ses petits devoirs, elle » saura bien lui donner ce qui lui est nécessaire. Je recommande la même chose à mes » sœurs. »

Un homme aussi rempli que Montfort des vertus qui unissent l'homme à Dieu, ne pouvoit manquer d'avoir aussi pour le prochain les sentimens de cet amour que Notre-Seigneur a placé à côté de l'amour même de Dieu. Il avoit un grand respect pour les morts, et veilloit partout à la décence des cimetières où reposent leurs cendres; mais il s'occupoit plus encore de procurer à leurs âmes le soulagement dont elles pouvoient avoir besoin. Il faisoit à la fin de chaque mission un service solennel pour les défunts de la paroisse, et trois fois la semaine, il offroit le saint sacrifice pour tous les fidèles trépassés. Ces mêmes jours toutes ses pratiques de piété étoient à leur intention; il ajoutoit à ses mortifications des mortifications nouvelles, et à ses prières accoutumées, l'Office des morts et les Psaumes de la pénitence. Les vivans, aussi bien que les défunts, étoient l'objet du dévouement affectueux de Montfort. Que n'ait-il point fait, que n'auroit-il point voulu faire encore pour la conversion des pécheurs? Qu'on le suive partout, et toujours on le verra ou se préparer, ou se livrer au ministère du salut des âmes. Toutes les pensées de son esprit, toutes les forces de son corps, tous les

clave de Jésus en Marie. Il composa en trois jours un petit traité des avantages de cet esclavage, dont on pourra lire quelques passages à la suite de cette histoire, et dans lequel les sentimens de la dévotion la plus vive sont exprimés avec une rare exactitude de doctrine. Il aimoit à proclamer les grâces qu'il reconnoissoit devoir à l'intercession de la sainte Vierge. « Quand sera-ce, ô ma très-bonne Mère, que » j'aurai la consolation de vous voir, non plus » en figure, mais réellement. Je vous ai moi » seul plus d'obligation que le monde entier ; » il y a long-temps que je serois perdu sans » vous. » Sentant tout le prix de cette dévotion, il n'est rien qu'il ne fit pour la communiquer à tout le monde : établissement de confréries, décoration d'autels et de chapelles, prédication du saint rosaire et des glorieuses prérogatives de Marie. « Dites à mon frère » Joseph, écrivoit-il à son oncle à Rennes, que » je le prie de bien étudier, et qu'il fera un » des mieux de sa classe ; que pour cela, il » doit mettre son étude entre les mains de sa » bonne Mère la très-sainte Vierge ; qu'il continue à lui rendre ses petits devoirs, elle » saura bien lui donner ce qui lui est nécessaire. Je recommande la même chose à mes » sœurs. »

Un homme aussi rempli que Montfort des vertus qui unissent l'homme à Dieu, ne pouvoit manquer d'avoir aussi pour le prochain les sentimens de cet amour que Notre-Seigneur a placé à côté de l'amour même de Dieu. Il avoit un grand respect pour les morts, et veilloit partout à la décence des cimetières où reposent leurs cendres ; mais il s'occupoit plus encore de procurer à leurs âmes le soulagement dont elles pouvoient avoir besoin. Il faisoit à la fin de chaque mission un service solennel pour les défunts de la paroisse, et trois fois la semaine, il offroit le saint sacrifice pour tous les fidèles trépassés. Ces mêmes jours toutes ses pratiques de piété étoient à leur intention ; il ajoutoit à ses mortifications des mortifications nouvelles, et à ses prières accoutumées, l'Office des morts et les Psaumes de la pénitence. Les vivans, aussi bien que les défunts, étoient l'objet du dévouement affectueux de Montfort. Que n'a-t-il point fait, que n'auroit-il point voulu faire encore pour la conversion des pécheurs ? Qu'on le suive partout, et toujours on le verra ou se préparer, ou se livrer au ministère du salut des âmes. Toutes les pensées de son esprit, toutes les forces de son corps, tous les

momens de sa vie étoient trop peu pour les désirs ambitieux de son zèle. Sans y penser, il s'est peint lui-même dans le beau portrait qu'il fait dans un de ses cantiques, du zèle d'un vrai missionnaire. Pour gagner un pécheur endurci, point d'industries qu'il n'employât, point de prières et de mortifications qu'il ne fit; par exemple, on l'a vu se priver de vin durant plusieurs jours, pour obtenir le changement d'un ivrogne; et combien de conversions lui coûtèrent beaucoup plus cher! Le gain d'une seule ame l'eût fait courir au bout du monde. Toujours il ambitionna le bonheur d'aller prêcher les infidèles. « Mon » cœur est pénétré de douleur, disoit-il quel- » quefois à M. Des Bastières, quand je pense » qu'un nombre presque infini d'ames se » damnent, faute de connoître le vrai Dieu et » la religion chrétienne; si nous avions nous- » mêmes de la foi et de la charité, nous n'hé- » siterions pas d'un moment à partir. Que » ceux-là sont heureux, qui ont le bonheur » de travailler à un si divin emploi! ils font » ce que fit autrefois Notre-Seigneur, ce » qu'ont fait à son exemple les saints Apôtres, » et ce que font encore aujourd'hui un » grand nombre de généreux et saints mis-

» sionnaires. Ce sont mes péchés, disoit-il » encore en soupirant, qui me rendent in- » digne d'une telle faveur; je ne mourrai ja- » mais content, si je n'expire au pied d'un » arbre, comme l'incomparable missionnaire » du Japon, saint François-Xavier. » Si l'a- » mour de Montfort pour le prochain s'éten- » doit à tous les hommes, il se portoit vers les » pauvres avec une complaisance particulière; » non-seulement il les chérissoit comme ses en- » fans et ses frères, mais il les honoroit comme » ses seigneurs et ses maîtres. Les rencontroit-il » dans les rues, il les saluoit et ne leur parloit » que chapeau bas. Alloit-il prendre son repas, » s'il ne voyoit aucun pauvre pour le partager, » il sortoit de table en disant: « Je vais cher- » cher le bon Jésus. » Et il alloit chercher » quelque misérable qu'il plaçoit à sa droite et » servoit lui-même avec le plus grand respect et » l'affection la plus maternelle. Souvent il bu- » voit au même verre que lui, et mangeoit ses » restes, quelque dégoûtans qu'ils fussent. Plus » d'une fois, dans ses voyages, il lui arriva de » porter les fardeaux des pauvres qu'il rencon- » troit, et de les porter eux-mêmes, quand ils » étoient estropiés. Fussent-ils hideux et pleins » d'ulcères, il les embrassoit avec délices, et se

privoit pour eux des choses les plus nécessaires; il alloit jusqu'à changer ses habillemens de dessous avec les leurs, quoiqu'ils fussent quelquefois déchirés et sales à révolter la délicatesse la moins susceptible. On le vit souvent couper les cheveux à des teigneux, nettoyer leur malpropreté, et à force de soins, les guérir en peu de temps. Ce qui, pour tout autre, auroit été répugnant à l'excès et souvent contagieux, étoit pour lui sans dégoût comme sans danger. Son histoire, au reste, est pleine de preuves en tout genre de sa charité pour les pauvres, et cette charité, il continue, après sa mort, de l'exercer par les mains des Filles admirables auxquelles il a légué son esprit.

Le cœur de Montfort, si plein d'amour pour Dieu et pour ses frères, n'avoit pour lui-même que mépris et que haine. M. Des Bastières, qui l'avoit si particulièrement connu, ne tarit point, lorsqu'il parle de son humilité: il en rapporte des preuves multipliées. Se soumettre sans réplique aux ordres les plus durs de ses supérieurs, rechercher la compagnie des petits et des pauvres, prendre conseil en tout, et préférer à son avis propre celui même de ses inférieurs; se croire enfin le plus grand

pécheur du monde, et courir en conséquence au-devant de tous les mépris: voilà ce qu'on retrouve à chaque page de l'histoire de Montfort. Il ne rougissoit ni de vivre avec les misérables, ni de porter lui-même les livrées de la pauvreté, et d'en subir toutes les conséquences. Les mille et mille humiliations attachées à quêter pour les nécessiteux de tout genre, ne lui étoient nullement pénibles: il les appeloit *son revenant-bon particulier*. Pour être de son goût, il falloit qu'un vêtement fût si usé, si rapiécé, qu'un mendiant ne l'auroit pas ramassé dans son chemin. Si des personnes charitables n'eussent veillé à ses besoins, il seroit resté couvert de haillons. C'est ainsi qu'une demoiselle de Nantes, voyant sa soutane toute déchirée, lui en donna une en laine tricotée et sans couture, que l'on conserve avec respect, et dont l'attouchement a produit plus d'une guérison miraculeuse. Au reste, Montfort n'acceptoit des dons de la charité que ce qui lui étoit indispensable pour le moment présent. Si on lui donnoit du linge blanc, il laissoit le sien, sans vouloir le reprendre quand il étoit blanchi. Un jour, n'ayant point de mouchoir, il se mit à genoux pour en demander un à sa sœur, qui lui en apporta deux; mais il n'en

prit qu'un, disant qu'il n'avoit pas besoin d'en avoir davantage. Il portoit l'humilité jusqu'à se prosterner souvent devant ses frères, et à les obliger de lui mettre le pied sur la gorge. A le croire, il ne faisoit aucun bien, mais du mal et toujours du mal. « Quand on » lui disoit, rapporte M. Des Bastières, qu'il » avoit beaucoup d'ennemis, il répondoit qu'il » ne connoissoit d'ennemis au monde, que » ceux qui le flattoient ou qui parloient à son » avantage, et qu'il regardoit comme ses meilleurs amis, ceux qui lui procuroient ou lui » donnoient de bonnes croix à porter. Il n'étoit » jamais plus content que lorsqu'on l'humilioit et qu'on lui disoit des injures, quelque » grandes qu'elles fussent; il se mettoit à genoux pour les recevoir. Il prioit tous ceux » qui demeuroient avec lui de le reprendre » de ses moindres défauts, et surtout de ne » lui point pardonner ses plus grièves fautes, » et il nous réitéroit de temps en temps cette » humble prière, la faisant également à ses » frères et aux missionnaires. Lorsque je lui » donnois quelques pénitences qui l'avoient » humilié, il venoit m'en remercier à genoux, » et me prioit de lui en imposer encore de » plus grandes et de plus humiliantes; lors-

» que je lui en donnois de légères, loin de » m'en savoir gré, il me disoit que je lui étois » bien cruel. » Au reste, pour crucifier sa chair et mortifier en lui tous les désirs de la nature, il savoit suppléer au défaut de ceux qui lui sembloient trop indulgens. L'innocence de sa vie auroit dû le rassurer. Le Père de La Tour, qui l'avoit long-temps dirigé, atteste qu'il étoit toujours embarrassé pour l'absoudre, faute de matière, et qu'il lui falloit à chaque fois recourir à sa vie passée pour avoir un seul péché véniel sur lequel il pût appuyer l'absolution. Mais les plus empressés de pratiquer la pénitence, ne sont-ils pas d'ordinaire ceux qui sembleroient plus en droit de s'en dispenser? Ce n'étoit pas assez pour Montfort des fatigues de ses voyages et des travaux de ses missions; il se déchiroit souvent le corps jusqu'à cinq fois par jour, au moyen d'une discipline hérissée de pointes de fer. Il accompagnoit cette flagellation des prières les plus ferventes. « Souvent, dit M. Des » Bastières, je l'ai entendu dire en se frappant : *Seigneur, pardonnez, s'il vous plaît, » à mes ennemis; ne leur imputez point ce » qu'ils font et ce qu'ils disent contre moi.* » *Seigneur, convertissez tous les pécheurs de*

» *cette paroisse; faites-leur à tous miséri-*
» *corde; punissez-moi, châtiez-moi tant qu'il*
» *vous plaira, je le mérite; mais, de grâce,*
» *épargnez-les.* Il ne manquoit jamais de se
» donner la discipline avant de monter en
» chaire, et il avoit coutume de dire qu'un
» coq ne chantoit jamais mieux qu'après s'être
» bien battu de ses ailes. J'ai plus d'une fois
» trouvé l'instrument de sa pénitence tout
» teint de sang. Non content d'avoir presque
» toujours une ceinture de fer autour du
» corps, et des chaînettes aussi de fer aux
» bras et aux jambes, il portoit jour et nuit
» sur la poitrine un cœur en forme de râpe
» très-piquante. Un jour qu'il s'évanouit en
» descendant de chaire, on lui trouva ce cœur
» et on le lui ôta. Quand il revint à lui, l'aper-
» cevant entre les mains d'un des assistans, il
» dit ces paroles du livre des Cantiques : *Je*
» *dors, et mon cœur veille.* Quoiqu'il se levât
» en tout temps à quatre heures, il se cou-
» choit toujours très-tard, souvent après onze
» heures, et jamais dans un lit, mais par terre,
» sur une poignée de paille, ou tout au plus
» sur une paillasse. Il jeûnoit régulièrement
» tous les mercredis, vendredis et samedis,
» sans parler des dimanches et fêtes, où il ne

» déjeûnoit d'ordinaire qu'après midi. Dans
» ses repas même, il étoit fort industrieux
» pour se mortifier. Par exemple, je l'ai vu
» plusieurs fois mettre de l'absinthe dans son
» potage. Il faisoit, du reste, si peu d'attention
» à ce qu'il prenoit, que je l'ai vu boire une
» fois pour du vin une tasse de vinaigre mêlé
» d'eau, et l'ayant questionné sur ce qu'il pen-
» soit de ce vin, il me répondit qu'il l'avoit
» trouvé bon. Sa plus grande joie étoit de
» souffrir, et son plus grand chagrin de n'en
» avoir pas l'occasion. Je lui ai vu endurer de
» très-grandes maladies : au milieu des dou-
» leurs les plus cruelles, au lieu de se plaindre,
» il prioit Dieu ou chantoit des cantiques. Lors-
» que je lui demandois comment il se portoit,
» il me répondoit que s'il pouvoit se lever, il
» se porteroit bien; il me parloit ensuite avec
» autant de joie que s'il eût été en parfaite
» santé. Dès sa plus tendre jeunesse, il avoit
» eu des pensées très-fortes de quitter la mai-
» son paternelle, et d'aller dans un pays in-
» connu, afin d'y vivre en mendiant son pain,
» jusqu'à ce qu'il eût assez de forces pour le
» gagner à la sueur de son front. Lui ayant
» demandé quel métier il auroit choisi, il me
» répondit qu'il auroit préféré le plus pénible

» et le plus vil à tous les autres. » Au reste, quel métier eût jamais pu lui offrir autant de travaux et de croix qu'il en trouva dans l'état sublime et la carrière héroïque où l'engagea la Providence ?

Pour compléter le portrait de Montfort, et achever de le faire connoître sous tous les rapports, il ne nous reste plus qu'à ajouter à ce qui a déjà été dit dans le cours de son histoire, quelques détails sur sa manière de faire les missions, et sur les différentes industries de son zèle pour en perpétuer les fruits. En quelque lieu qu'on l'appelât pour donner la mission, il s'y rendoit toujours à pied. C'est ainsi qu'on l'a vu faire les plus longs voyages. Pour prix de ses travaux, il ne vouloit que la nourriture; encore ne l'acceptoit-il que comme charité. Tout ce qu'on lui donnoit de surplus, et ce surplus étoit souvent considérable, il l'employoit au soulagement des pauvres, qui étoient dans toutes ses missions un des principaux objets de son zèle. La plus grande simplicité l'accompagnoit toujours; tout lieu, toute chaire lui convenoit. Les églises étoient-elles trop étroites, il prêchoit sous les halles ou dans les places publiques. Ne pouvoit-il autrement se faire entendre de

la foule, il montoit sur un tas de pierres ou sur un arbre. On comprend bien que des discours artistement arrangés n'eussent pas été là à leur place. Tous ceux de Montfort devoient leur mérite à la solidité des raisons, à l'à-propos des détails, et non point à l'arrangement des mots et à l'élégance des phrases. Il n'employoit que les tournures les plus simples et les plus intelligibles pour tout le monde; mais la vive conviction qui animoit sa parole, la rendoit extrêmement énergique; et si le mérite d'un prédicateur, comme saint Jérôme l'écrivoit à Népotien, doit se juger aux larmes, et non pas aux applaudissemens des spectateurs, on peut, sans contredit, placer Montfort au rang des prédicateurs les plus distingués. Tout, on l'a vu, cédoit à sa parole, préjugés, intérêts, habitudes. On ne songeoit pas à le louer, mais à se convertir; on pleuroit malgré soi, et sans pour ainsi dire s'en apercevoir. Tous ceux qui nous parlent de cette puissance de la parole de Montfort, ne savent comment en faire assez concevoir les merveilleux effets. « Un mot de sa bouche, » dit le P. Vincent, capucin, qui l'avoit longtemps accompagné, une simple inflexion de sa voix, un geste seul, c'en étoit assez pour

» produire des miracles de conversion. Pour
» moi, quand je l'entendois, je croyois voir
» un ange. Son visage enflammé découvroit
» l'amour dont étoit embrasée son ame. Sa
» langue n'étoit que l'écho de ce que l'Esprit
» saint disoit à son cœur; sa voix, ses gestes,
» son extérieur se sentoient de son union avec
» son Dieu, et disoient que c'étoit Jésus-Christ
» lui-même qui parloit par sa bouche. Un
» jour, voyant s'approcher pour l'entendre,
» plusieurs ecclésiastiques dont quelques-uns
» étoient peu prévenus en sa faveur : « *Voyez,*
» dit-il, *l'humilité de ces bons messieurs, qui*
» *viennent écouter un homme comme moi; ce*
» *seroit à eux de tenir ma place, et la mienne*
» *devoit être à leurs pieds.* » Entrant ensuite
» en matière, il parla avec tant de force et
» d'onction, que ces ecclésiastiques ne purent
» s'empêcher de s'écrier avec admiration,
» comme autrefois les Juifs en entendant
» Notre-Seigneur : *On n'a jamais vu parler*
» *de même.* Le Père Martinet, jésuite, m'a
» raconté, nous dit M. Blain, qu'ayant en-
» tendu parler du grand pouvoir que M. de
» Montfort avoit sur les cœurs, et de l'art
» divin avec lequel il domptoit les plus re-
» belles, échauffoit les plus glacés, amollis-

» soit les plus durs, il fut curieux de l'en-
» tendre. Il alla donc à l'un de ses sermons,
» accompagné d'un ecclésiastique en répu-
» tation d'esprit fin et délicat. En y arrivant,
» il se mit en garde contre ses yeux, et leur
» défendit de laisser échapper des pleurs;
» d'abord il sut s'en défendre, et ses yeux
» dociles demeurèrent secs; mais son cœur,
» en entendant M. de Montfort, ne put pas
» long-temps demeurer ferme contre les im-
» pressions et les traits de feu qu'il recevoit
» de ses paroles. Touché au vif, et pénétré
» des sentimens les plus tendres de dévotion,
» il permit, presque sans s'en apercevoir, à
» ses yeux de les déclarer, et de mêler leurs
» larmes à celles de tout un peuple qui ne
» pouvoit arrêter les siennes. L'ecclésiastique
» dont il étoit accompagné, ne put non plus
» résister, et paya comme lui, au saint prédi-
» cateur, le tribut de larmes que presque tous
» ses auditeurs avoient coutume de lui don-
» ner. »

En voyant Dieu attacher tant de grâces au
ministère de son serviteur, qui oseroit encore
blâmer les différentes formes que savoit pren-
dre, au besoin, ce zèle vraiment universel ?
Des moyens qui seroient impraticables en

d'autres lieux et d'autres temps, ou qui même employés par d'autres personnes, le seroient sans effet, ces moyens réussissoient merveilleusement à Montfort. Que lui importoit dès lors la critique des sages du siècle, à lui qui ne voyoit que la gloire de Dieu et le bien des ames? Animé par l'exemple de M. Le Nobletz, qui, dans le siècle précédent, avoit comme changé la face de la Bretagne, en parlant à l'esprit par les yeux, au moyen de ses tableaux où étoient figurées toutes les grandes vérités de la religion; animé surtout par l'exemple du Sauveur lui-même qui se faisoit petit avec les petits, prêchoit sur une barque ou sur le bord d'un puits, aussi bien que dans le temple, et prenoit occasion de tout ce qui étoit sous les yeux de ses auditeurs pour leur rendre comme palpables les vérités qu'il leur annonçoit, Montfort aussi lui se faisoit tout à tous : il avoit des instructions communes pour tous les fidèles ; il en avoit de particulières pour chaque classe de personnes ; et souvent il aimoit à s'aider des choses sensibles pour mieux fixer les esprits. Une fois, prêchant des personnes riches, réunies dans une chambre du presbytère, il auroit commencé par demander une aiguille et une grosse corde ;

puis, après avoir vainement essayé de faire passer la corde par le trou de l'aiguille, il en auroit pris occasion d'expliquer l'obligation où sont les riches de se rapetisser pour entrer dans le royaume des cieux. Une autre fois, il auroit fait allumer, près de l'église, un grand feu, et y réunissant une troupe de petits enfans grossiers et vagabonds, il leur auroit parlé fortement contre le larcin ; et, leur montrant ce feu où nul d'entre eux n'osoit mettre la main, il leur auroit fait comprendre qu'un feu bien autrement actif étoit réservé aux voleurs durant toute l'éternité. Les témoins de ces faits s'accordent à dire que toujours ils étoient accompagnés de conversions extraordinaires.

Ces moyens étranges n'étoient employés par Montfort qu'en certaines circonstances où ils lui sembloient nécessaires ; mais il en est d'autres dont il faisoit généralement usage dans toutes ses missions. L'explication du Catechisme aux petits enfans étoit son office de prédilection ; il y donnoit tous ses soins. Catechismes et sermons, tout commençoit par la prière, et ordinairement par la récitation publique de quelques dizaines du rosaire ; « parce que, disoit-il, la grâce étant attachée

» à la prière , il faut , par elle , disposer les
» cœurs à la parole de Dieu, cette semence du
» ciel ayant , aussi bien que celle de la terre ,
» besoin d'être arrosée par les pluies de grâce
» qui découlent de la prière. » Le chant des
cantiques accompagnoit tous les exercices des
missions de Montfort. Il en avoit lui-même
composé un fort grand nombre que l'on con-
serve écrits de sa main. Quelques-uns , aux-
quels il avoit donné plus de soin , ne laissent
presque rien à désirer sous le rapport même
de la composition ; dans la plupart des autres ,
on voit qu'il songeoit moins à faire de beaux
vers qu'à mieux inculquer dans les ames , au
moyen de la rime et du chant , les vérités et
les pratiques saintes. Mais tous respirent le
même esprit de foi ; tous , par la simplicité du
langage et des airs , étoient destinés à deve-
nir populaires, comme plusieurs le sont de-
puis long-temps dans une grande partie de
la France. Dans le cours de chaque mission ,
Montfort faisoit faire sept processions diffé-
rentes , savoir : trois , les jours des commu-
nions générales que faisoient séparément les
femmes , les hommes et les enfans ; le jour
du service pour les défunts de la paroisse ;
celui du renouvellement des promesses du

baptême ; celui de la plantation de la croix ;
et celui , enfin , de la distribution des croix
et des noms de Jésus en souvenir de la mis-
sion. Ces processions étoient accompagnées ,
selon les lieux , de différentes circonstances ,
dont plusieurs aujourd'hui sembleroient bien
étranges , mais qui toutes produisoient alors
sur les spectateurs les plus heureux effets.
Tout , il est vrai , s'y faisoit avec une tou-
chante modestie et un ordre admirable. Le
saint missionnaire n'étoit pas seulement doué
d'une imagination fertile pour trouver mille
moyens d'ajouter à la pompe de ces cérémo-
nies, mais il avoit surtout un don vraiment
extraordinaire pour en régler l'ordre et la
marche. Du haut de la chaire , il organisoit ,
avec une facilité merveilleuse, une procession
composée de plusieurs milliers de personnes ;
peu de mots lui suffisoient pour faire com-
prendre à chacun sa place, et, au premier si-
gnal, tous se mettoient en mouvement comme
si un long exercice les y eût préparés. Dix
personnes auroient difficilement fait , en se
donnant beaucoup de peine , ce qu'il faisoit
sans descendre de chaire. D'ordinaire , les
petites filles du catéchisme marchaient à la
suite de la croix ; venoient ensuite les petits

garçons; puis les femmes, les hommes, les vierges, les pénitens, tous rangés sur deux ou quatre de front, tous ayant dans les mains un chapelet, une croix, et un *contrat d'alliance avec Dieu*. Ceux qui n'ayant point pris part à la mission n'avoient pas ces marques de piété, n'étoient point reçus dans les rangs de la procession : ils suivoient pêle-mêle. Chaque état avoit en tête un étendard particulier, sans compter et la bannière de la paroisse, et quinze étendards brillans d'or, sur lesquels Montfort avoit fait représenter les quinze mystères que le rosaire a pour objet d'honorer. Ce contrat d'alliance avec Dieu, que chaque fidèle avoit à la main dans les processions, étoit une formule des promesses du baptême, que Montfort avoit fait imprimer, avec des pratiques pour vivre chrétiennement. Chaque confesseur faisoit renouveler ces promesses à tous ses pénitens avant de leur accorder l'absolution. Mais, pour donner plus de solennité à ce renouvellement, que le souverain pontife lui avoit spécialement recommandé, le saint missionnaire en faisoit l'objet particulier d'une des grandes cérémonies de la mission. Au retour d'une procession, où l'Évangile avoit été porté entre deux flambeaux, à la tête du

clergé, le diacre, s'arrêtant à la porte de l'église, présentoit le livre divin aux personnes qui formoient les rangs de la procession. Tous, successivement, se mettoient à genoux et le baisoient, en prononçant ces paroles du *contrat d'alliance* : *Je crois fermement toutes les vérités du saint Évangile de Jésus-Christ*. Ils entroient ensuite, et, passant devant les fonts baptismaux, ils les baisoient, en disant ces autres paroles : *Je renouvelle, de tout mon cœur, les vœux de mon baptême, et renonce, pour jamais, au démon, au monde et à moi-même*. De là, ils alloient à un autel où Montfort leur donnoit à baiser les pieds de sa petite statue de Marie, et leur faisoit prononcer ces autres mots du *contrat* : *Je me donne tout entier à Jésus-Christ par les mains de Marie, pour porter ma croix à sa suite tous les jours de ma vie*. On entonnoit ensuite le *Credo*, et quand le chant étoit fini, le missionnaire adressoit au diacre quelques questions. Il lui demandoit, par exemple, quelle étoit la seule Église véritable; s'il suffisoit, pour être sauvé, de faire une profession extérieure de la religion catholique; puis, quelle étoit la règle que tout chrétien devoit nécessairement observer pour faire son salut. A cette dernière question, le

diacre répondoit, en montrant le livre de l'Évangile : *Voilà, disoit-il, la règle de tous les chrétiens. Quiconque n'en observera pas tous les préceptes, avec ceux de l'Eglise, n'entrera jamais dans le royaume des cieux.* Il portoit ensuite le saint livre au missionnaire, qui le recevoit à genoux, et le tenant sur sa poitrine, adressoit au peuple quelques dernières paroles, mais si touchantes, que chacun se retiroit les larmes aux yeux, avec la résolution sincère de mener, à l'avenir, une vie plus chrétienne.

Au reste, pour perpétuer les fruits d'une mission, Montfort avoit toujours soin de faire quelque établissement durable. Celui d'écoles chrétiennes pour les enfans, lui sembloit le plus indispensable; lui-même se chargeoit de procurer les maîtres et maîtresses; lui-même régloit avec un rare talent la tenue des classes et la méthode d'enseignement. Tous nos perfectionnemens modernes n'ont rien produit de mieux. Un autre établissement, auquel il attachoit aussi beaucoup de prix, étoit celui de la récitation publique du rosaire. Depuis saint Dominique, nul n'a montré plus de zèle pour cette dévotion. Il aimoit encore à établir l'adoration perpétuelle du

saint Sacrement, faisant pour cela prendre à chaque personne de bonne volonté une heure par semaine, par mois ou par année. Afin d'encourager cette dévotion, il avoit obtenu de pouvoir associer aux bonnes œuvres des Dames du Saint-Sacrement, et aux indulgences qui leur sont accordées, toutes les personnes qui se chargeoient ainsi de passer une heure en adoration devant le saint tabernacle. Les confréries qu'il établissoit sous différens noms, le plus souvent sous ceux de *Pénitens* et de *Vierges*, la première pour les hommes, la deuxième pour les filles, contribuoient aussi beaucoup à conserver les fruits des missions. C'étoit comme un foyer de piété dans les paroisses; car les associés avoient de sages réglemens, dont quelques-uns ont été conservés, et qui, en procurant leur propre sanctification, les rendoient au milieu des autres fidèles, la bonne odeur de Jésus-Christ. Les vierges, tout en conservant le costume et les occupations du monde, faisoient, mais pour un an seulement, le vœu de ne point se marier, pratique dont l'histoire de l'Eglise nous offre de nombreux exemples. On retrouve encore en plusieurs endroits des restes précieux de ces confréries de vierges

établies par Montfort lui-même ou par ses successeurs ; mais, ainsi qu'il a été remarqué ailleurs, toutes ces associations particulières et locales ne pouvoient ni prospérer bien long-temps, ni étendre au loin leur influence salutaire. Nous verrons dans le dernier livre de cette histoire, combien plus efficacement Montfort a perpétué son esprit et ses œuvres par l'établissement des congrégations du Saint-Esprit et de la Sagesse.

CHAPITRE DEUXIÈME:

GLOIRE DE MONTFORT.

Le jour ne paroît pas éloigné où le successeur de saint Pierre, proposant Montfort à notre imitation, proclamera solennellement son triomphe dans le Ciel. Mais déjà sur cette terre, jadis témoin de ses humiliations, Dieu s'est plu à manifester sa gloire et par de nombreuses merveilles, et par les témoi-

gnages de vénération dont il a permis qu'il devint l'objet.

Le bruit de la mort du saint missionnaire ne fut pas plus tôt répandu, qu'il se fit comme une révolution dans les esprits. Ceux qui, jusque là, n'avoient osé se prononcer sur une vertu si extraordinaire, ceux même qui l'avoient nettement désapprouvée, se trouvèrent tout à coup merveilleusement changés, et, à l'exception des Jansénistes, tous n'eurent plus qu'une voix pour glorifier Dieu dans son serviteur fidèle. Le corps fut exposé dans la nef de l'église paroissiale de Saint-Laurent-sur-Sèvre, et chacun, par dévotion, voulut y faire toucher des chapelets, des images, des mouchoirs. Il fallut, pour empêcher qu'on ne coupât ses cheveux et ses habits, le faire garder nuit et jour par des pénitens rangés en cercle autour du cercueil. De toutes parts on accourut à ses funérailles. La douleur et la vénération étoient égales. Quand vint le moment de descendre le corps en terre, toute cette multitude poussa des cris lamentables, comme si, en perdant Montfort, elle eût tout perdu. Des enfans ne pleurent pas plus amèrement un père chéri. L'évêque de La Rochelle fut plus que personne sensible à cette perte. En

l'apprenant, il ne put retenir ses larmes, et dit hautement qu'il venoit de perdre le meilleur prêtre de son diocèse. Plusieurs prélats, de ceux même qui avoient autrefois paru moins favorables à Montfort, entre autres M. de la Poype, évêque de Poitiers, rendirent alors, de vive voix et par écrit, ainsi que beaucoup d'autres personnes très-recommandables, le plus éclatant témoignage aux vertus éminentes du saint missionnaire. Il y eut deux oraisons funèbres prononcées à sa louange, l'une dans l'église paroissiale de Saint-Laurent, l'autre à La Rochelle, dans la chapelle des Jésuites, qui crurent devoir cette marque de leur estime à un homme dont ils s'honoroient d'avoir eu toujours la confiance et l'amitié. On s'occupa dès lors d'écrire sa vie. Son portrait fut répandu de tous côtés, et bientôt il n'y eut presque pas dans le pays une maison qui ne le possédât. On fit aussi des cantiques en l'honneur de celui qui en avoit composé en si grand nombre à la louange du souverain maître. Le cimetière où reposoit son corps vit s'accroître de jour en jour l'affluence des pèlerins, qui venoient s'y recommander à ses prières, et Dieu même montra, par une grand nombre de prodiges, combien

cette dévotion lui étoit agréable. Le pieux et sage évêque de La Rochelle prit les mesures nécessaires pour empêcher qu'on ne prévint le jugement de l'Eglise; mais en interdisant tout culte public, il approuva qu'on eût pour Montfort une dévotion particulière, et qu'on visitât avec une pieuse confiance le lieu de sa sépulture. Il permit même, à la requête de la marquise de Bouillé, qu'on retirât le corps du cimetière pour le transporter à l'église paroissiale, dans un caveau pratiqué près l'autel de la sainte Vierge.

M. le curé de Saint-Laurent ne voulut pas qu'on fit cette exhumation pendant le jour, et qu'on y admît beaucoup de personnes, parce qu'il craignoit avec raison que ce corps, enterré sans aucune précaution depuis plus de dix-huit mois, n'exhalât une puanteur insupportable. Il régla que la cérémonie se feroit la nuit du 12 novembre 1717, en présence de M. Friault, vicaire de la paroisse, du marquis de Trézidedi, de M^{lle} d'Auvais et de la Sœur Mathurine qui fournissoit aux frais du caveau et de la translation. Quelques autres personnes furent cependant appelées pour partager le travail, et plusieurs autres trouvèrent le moyen de pénétrer aussi dans

l'église. « Lorsque le cercueil parut, dit
 » M. Friault, dans la relation authentique qu'il
 » a faite de cette cérémonie, loin d'exhaler
 » aucune mauvaise odeur, comme on s'y étoit
 » attendu, on fut surpris de sentir une odeur
 » très-suave. La terre même qui l'entouroit
 » en étoit imprégnée. Les assistans ne crai-
 » gnirent plus alors de s'approcher. Le cer-
 » cueil fut posé sur deux bancs, au-delà de
 » de la balustrade de la chapelle de la très-
 » sainte Vierge, et lorsqu'on ôta l'ais de des-
 » sus le cercueil, on fut surpris d'y voir
 » une infinité de petites mouches qui avoient
 » les ailes vertes, et qui murmuroient à peu
 » près comme des abeilles autour de leur
 » ruche. Il n'y avoit cependant ni limon,
 » ni putréfaction, et la chair étoit blanche
 » et saine. M. le curé étant arrivé alors,
 » et s'étant approché du cercueil, ne sentit
 » aucune mauvaise odeur, et trouva que le
 » visage du serviteur de Dieu étoit tout entier,
 » très-reconnoissable, et nullement défiguré.
 » M^{gr} l'évêque avoit défendu de toucher au
 » corps; cela n'empêcha pas que plusieurs
 » personnes qui s'étoient glissées dans l'église,
 » ne déchirassent des morceaux de sa soutane
 » et de son aube, et ne coupassent des lam-

» beaux de son cercueil. » On en fit un autre
 de bois de chêne, dans lequel on renferma le
 premier cercueil et le corps. On le déposa en-
 suite sur deux tréteaux, dans le caveau pré-
 paré, et après avoir muré ce caveau, on éleva
 au-dessus de l'endroit où reposoit le corps,
 un petit cénotaphe qu'on recouvrit d'une table
 de marbre, sur laquelle on lit encore l'épi-
 taphe suivante :

QUID CERNIS, VIATOR?
 LUMEN OBSCURUM,
 VIRUM CHARITATIS IGNE CONSUMPTUM,
 OMNIBUS OMNIA FACTUM,
 LUDOVICUM-MARIAM GRIGNON DE MONTFORT.
 SI VITAM PETIS, NULLA INTEGRIOR;
 SI POENITENTIAM, NULLA AUSTERIOR;
 SI ZELUM, NULLUS ARDENTIOR;
 SI PIETATEM IN MARIAM,
 NULLUS BERNARDO SIMILIOR.
 SACERDOS CHRISTI CHRISTUM MORIBUS EXPRESSIT;
 VERBIS UBIQUE DOCUIT;
 INDEFESSUS, NONNISI IN FERETRO RECUBUIT;
 PAUPERUM PATER,
 ORPHANORUM PATRONUS,
 PECCATORUM RECONCILIATOR;
 MORS GLORIOSA VITÆ SIMILIS;
 UT VIXERAT, DEVIXIT;
 AD COELUM DEO MATURES EVOLAVIT.
 DIE 28 MENSIS APRILIS
 ANNO DOMINI 1716 OBIIT,
 43 ÆTATIS SUÆ.

M l'abbé Barin, grand-vicaire de Nantes,

et ancien ami de Montfort, envoya une autre plaque de marbre qui fut appliquée à la muraille au-dessus du tombeau. On y lit ces mots :

« Ici repose le corps de messire Louis-
» Marie Grignon de Montfort, excellent mis-
» sionnaire, dont la vie a été très-innocente,
» dont la pénitence a été admirable, dont les
» discours remplis de la grâce du Saint-Esprit
» ont converti un nombre infini d'hérétiques
» et de pécheurs ; dont le zèle pour l'honneur
» de la très-sainte Vierge et l'établissement
» du saint rosaire, a persévéré jusqu'au der-
» nier jour de sa vie. Il est mort en faisant
» mission dans cette paroisse, le 28 avril 1716.

» POUR GAGE DE SA TENDRESSE ,

» Messire L. Barin, chantre, chanoine di-
» gnitaire et grand-vicaire de l'église cathé-
» drale de Nantes. »

Ces marques d'honneur ne firent qu'accroître l'affluence des pèlerins au tombeau du serviteur de Dieu ; et cette affluence dure encore, et devient de jour en jour plus considérable. Ce ne sont pas seulement les personnes du pays qui se pressent autour du corps vé-

né, on y accourt de trente lieues et plus. Toutes les conditions s'y trouvent confondues. Pas un jour où le bourg de Saint-Laurent ne voie quelque étranger attiré par le désir de prier au tombeau du serviteur de Dieu ; pas une heure où l'on puisse y être seul. Mais, à certains jours, le concours est si grand, que pour arriver jusqu'au sépulcre vénéré, il faut souvent attendre plusieurs heures, au milieu de la foule qui se presse, et dans cette foule cependant pas le moindre désordre. Chacun a ses désirs particuliers, et chacun s'occupe de les déposer aux pieds de Montfort. L'un demande la guérison ou la conversion d'une personne qui lui est chère ; l'autre, occupé de ses propres besoins, corporels ou spirituels, les expose au serviteur de Dieu, dans le secret de son cœur ; mais tous sont unanimes dans leur confiance et leur piété. Nul abus n'a jusqu'ici déshonoré ce concours de pèlerins ; un seul auroit lieu, sans les sages précautions de l'autorité ecclésiastique. Malgré la défense qu'en avoit faite, dès les premières années, l'évêque de La Rochelle, chaque jour on trouvoit déposés sur la pierre sépulcrale des *ex-voto* de tout genre, et chaque jour encore elle en seroit chargée si, conformément aux

ordres de M^{sr} l'évêque actuel de Luçon , ces offrandes n'étoient soigneusement enlevées. Mais si la confiance des fidèles ne peut se manifester par des démonstrations qui devanceroient le jugement de l'Eglise, elle n'en est pas pour cela moins vive. La main des pèlerins enlevé au respectable monument tout ce qu'elle en peut détacher ; à peine est-il restauré qu'aussitôt on y remarque encore de nouvelles et honorables dégradations. Cette poussière , assure-t-on , a plus d'une fois opéré des miracles. Grand nombre de personnes , trop infirmes pour faire elles-mêmes le voyage , envoient , pour être déposé sur le tombeau , du linge qui souvent a puisé dans cet attouchement une vertu merveilleuse. Des neuvaines de prières , des messes surtout , sont , chaque jour , demandées par suite de cette même confiance. Non pas que ces messes puissent se dire au tombeau de Montfort et en son honneur , mais elles se célèbrent à l'autel de la sainte Vierge , près duquel est placé ce tombeau. On aime à croire que ce voisinage rend Marie plus attentive aux prières qui lui sont adressées comme sous les yeux de son serviteur , et que Dieu même accepte la divine hostie avec une bienveillance particulière ,

lorsqu'elle est offerte , pour ainsi dire , par les mains de celui qui l'offrit toujours avec tant de religion.

Cette confiance des peuples en la puissante intercession de Montfort leur est inspirée par la conviction qu'ils ont tous de sa sainteté , et par les faveurs que mille et mille personnes assurent en avoir obtenues. Dès les premières années qui suivirent sa mort , on s'occupa de recueillir et ces faits merveilleux , et les témoignages de ses vertus héroïques : des informations juridiques eurent lieu , on dressa des procès-verbaux , dont quelques fragmens précieux ont seuls échappé aux ravages du temps et des révolutions. On ne doutoit point qu'un jour on ne dût travailler à la canonisation de Montfort , et on en préparoit les matériaux. Mais , quand les congrégations fondées par lui commençoient à prendre une importance qui leur eût permis de s'engager dans cette longue et dispendieuse entreprise , l'orage gronda sur la France , et bientôt , éclatant avec de si terribles effets , les obligea de remettre cette affaire à des jours plus sereins. Enfin , quand le temps en sembla venu , on s'occupa sérieusement de procurer à la pieuse impatience des peuples la consolation de voir pla-

cée sur les autels de l'église, l'image de celui que tous honoroient déjà sur l'autel de leur cœur. Sur la demande des deux congrégations fondées par Montfort et dont les chefs-lieux sont établis près de son tombeau, M^{sr} Soyer, évêque de Luçon, dont Saint-Laurent-sur-Sèvre fait aujourd'hui partie, donna, au mois d'août 1829, les ordres nécessaires pour instruire un double procès; le premier, tendant à constater les vertus et les miracles du serviteur de Dieu; le deuxième, ayant pour but de prouver qu'en conformité aux défenses des souverains pontifes, le culte réservé aux saints reconnus par l'Église, n'avoit jamais été rendu à Montfort par le fait, ou seulement avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique. En conséquence, un tribunal fut érigé, dont tous les membres s'obligèrent par serment à remplir en conscience les diverses charges qui leur y étoient confiées. Un vicaire général remplaçoit l'évêque; plusieurs membres du chapitre siégeoient comme juges avec lui, ou remplissoient près du tribunal les fonctions de sous-promoteurs de la foi, et de notaire ecclésiastique: des huissiers, aussi ecclésiastiques, étoient chargés de toutes les cita-

tions nécessaires. Grand nombre de témoins furent appelés. Après avoir juré en face du saint autel, et la main sur l'Évangile, de dire toute la vérité, et rien que la vérité, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait, et dont l'absolution seroit réservée au souverain Pontife, ils eurent à répondre aux questions très-nombreuses qui avoient été envoyées de Rome même, et à toutes celles qu'on jugea nécessaire d'y ajouter. Toutes les pièces relatives à l'affaire, soit les écrits de Montfort lui-même, soit tous ceux qui se rapportoient à lui, furent examinées avec le plus grand soin. Enfin ces pièces, avec tous les procès-verbaux, fruit d'un long et consciencieux travail, furent revêtues de toutes les formes légales, scellées avec soin, et confiées à deux députés assermentés, pour être par eux portées à Rome, et remises à la sacrée congrégation des Rites. Cet envoi étoit accompagné d'une éloquente et pieuse supplique de M^{sr} l'évêque de Luçon. « Depuis long-temps, y disoit-il » au souverain Pontife, depuis long-temps, » pressé par les vœux du clergé et des fidèles » de tout mon diocèse, je soumets au juge- » ment de Votre Sainteté, la vie admirable de » Louis-Marie Grignon de Montfort, de cet

» homme extraordinaire que Dieu , toujours
» attentif à la conservation de son Eglise , sus-
» cita dans nos contrées, vers le commen-
» cement du dernier siècle, pour y soutenir la
» foi et la piété ébranlées , et s'y opposer aux
» ravages de l'incrédulité et de l'hérésie, qui
» menaçoient l'Eglise presque entière.» Après
avoir tracé rapidement un brillant tableau
des vertus sublimes de Montfort, il ajoutoit :
« En un mot , très-saint Père , je ne puis
» mieux terminer le portrait de cet homme
» admirable, qu'en lui appliquant ce que
» l'Ecriture dit d'un saint roi de Juda. *Sa*
» *mémoire est comme un excellent parfum*
» *préparé par une main habile; son souvenir*
» *sera doux à tous les hommes comme le miel*
» *et comme la musique d'un festin délicieux.*
» *Destiné pour faire entrer les peuples dans*
» *la pénitence, il a fait disparaître les abo-*
» *minations impies. Il a tourné son cœur*
» *vers le Seigneur, et, aux jours du crime, il*
» *s'est affermi dans la piété.* Enfin, très-saint
» Père, l'opinion, de jour en jour plus forte,
» qu'ont tous les peuples de la sainteté de cet
» homme apostolique , et la notoriété publique
» des guérisons et autres faveurs miraculeuses
» obtenues journellement par son intercession,

» ont attiré et attirent encore à son tombeau une
» multitude incroyable de personnes , non de
» mon seul diocèse , mais de tous les diocèses
» voisins , au point qu'il n'est aucun jour où
» la piété ne conduise quelque fidèle près des
» cendres de ce saint missionnaire. Tous se-
» roient empressés de lui rendre le culte public
» réservé aux saints reconnus par l'Eglise , si
» le respect dû au Siège apostolique ne les em-
» pêchoit de prévenir le jugement du Père
» commun des fidèles. »

Vingt autres prélats, cardinaux , arche-
vêques ou évêques de France joignirent à la
supplique de M^{sr} l'évêque de Luçon leurs sup-
pliques particulières. Un pontife vénéré de
ses collègues, et honoré d'une affection spé-
ciale par le chef même de toute l'Eglise, lui
écrivait : « Au moment où plusieurs évêques
» de France adressent à Votre Sainteté leurs
» humbles supplications pour en obtenir un
» jugement favorable dans la cause du véné-
» rable serviteur de Dieu, Louis-Marie Gri-
» gnon de Montfort, qu'elle me permette de
» joindre mes vœux à ceux de mes collègues
» dans l'épiscopat, pour le succès d'une affaire
» à laquelle je prends un intérêt particulier.
» Votre Sainteté n'en sera pas surprise, très-

» saint Père, lorsqu'elle apprendra que je suis
» originaire de la province de France où le vertueux prêtre est né, province qui s'est fait remarquer, de tout temps, par son attachement à la foi catholique, ainsi que par son horreur pour toutes les profanes nouveautés, et où la religion, dans ces jours mauvais, compte encore un très-grand nombre d'enfans dociles. Mais ce motif n'est pas le seul qui me rend chère la mémoire de M. de Montfort; il appartient, en quelque sorte, au diocèse de Paris. C'est au séminaire de Saint-Sulpice, cette école célèbre de la solide piété et de la saine doctrine, qu'il a fait ses études ecclésiastiques; c'est ici qu'il a reçu tous les ordres, et qu'il est, pour la première fois, monté au saint autel; c'est ici qu'il a donné les prémices de ce zèle ardent qui le dévorait, en remplissant les fonctions de Catéchiste dans ce faubourg Saint-Germain si célèbre par l'intégrité de sa foi et ses abondantes aumônes. Plus tard, l'hospice de la Salpêtrière, monument admirable de la charité de saint Vincent-de-Paul, et le Mont-Valérien, lieu que la piété des fidèles avoit rendu si renommé, ont été témoins de ses travaux. C'est encore ici qu'il a contracté une sainte

» amitié avec plusieurs grands serviteurs de Dieu que renfermoit alors la capitale, et surtout avec M. Desplaces, autre prêtre Breton, et fondateur du séminaire du Saint-Esprit..... Son humilité profonde, son détachement des choses de la terre, son éloignement des vanités du monde, son esprit de pauvreté, de pénitence et de mortification, ce zèle infatigable avec lequel il évangélisa la Bretagne et le Poitou, et dont il reste encore des traces, malgré l'iniquité des temps; sa vie toute sainte et sa précieuse mort, les prodiges que Dieu s'est plu à opérer depuis un siècle, par l'intercession de son serviteur; voilà les titres de gloire solide devant le Seigneur et devant les hommes, qui rendront éternelle la mémoire du vénérable Grignon de Montfort. Je m'estimerois heureux, très-saint Père, si Votre Sainteté daignoit trouver de quelque valeur mon suffrage en faveur du vertueux prêtre, et si je pouvois contribuer par mes vœux à donner à l'Eglise de France, pressée aujourd'hui par tant de calamités, un nouveau protecteur dans le ciel, et à son clergé un nouveau modèle. »

L'affaire de la canonisation de Montfort,

ainsi soumise au jugement de Rome, dans le cours de l'année 1831, fut accueillie favorablement par le souverain Pontife, et renvoyée, après certaines formalités préalables, à l'examen de la sacrée Congrégation des Rites. M^{sr} Pescetelli fut chargé par elle, en sa qualité de promoteur de la foi, d'examiner avec soin la cause, et d'en attaquer toutes les parties foibles. Il s'acquitta de cette mission avec tout le zèle que méritoit une question si grave. Durant quatre ans, caché sous un secret qui le mettoit à l'abri de toute influence étrangère, il étudia toutes les pièces du procès, et, à l'art admirable qui paroît dans ses observations imprimées, il est facile de reconnoître qu'il ne négligea rien, examina, confronta, et ne laissa échapper aucune difficulté, aucun prétexte. Ses objections, remises à l'avocat défenseur de la cause, furent par celui-ci résolues dans un mémoire aussi imprimé. Enfin, à la prière du R. P. de la Marche, prieur des Dominicains, et postulateur de la cause à Rome, la sacrée Congrégation des Rites réunie au Quirinal, le 1^{er} septembre 1838, en assemblée solennelle, sous la présidence de M^{sr} le cardinal Pedicini, vice-chancelier de la sainte Eglise romaine, après avoir de nou-

veau entendu le promoteur de la foi, et pesé avec soin toutes choses, jugea à l'unanimité qu'il y avoit lieu à suivre cette affaire, si tel étoit le bon plaisir de Sa Sainteté. Ce fut en conséquence que le 7 du même mois le souverain pontife Grégoire XVI rendit un décret dans lequel, accordant à Monfort le titre de *vénérable*, il approuvoit que la sacrée Congrégation poursuivît l'affaire de sa béatification et canonisation. « Le talent et la sévérité qu'a » déployés le promoteur de la foi dans ses at- » taques contre cette cause, écrit-on de Rome, » n'ayant pas empêché qu'elle ne fût admise » à l'unanimité, nul doute que le décret de » *béatification* ne vienne bientôt satisfaire la » pieuse attente des fidèles. »

Depuis cette époque, en effet, la procédure se continue avec le succès le plus complet. Le 3 août 1839, le procès appelé *du non-culte*, ayant pour fin de prouver qu'on n'a pas devancé le jugement de l'Église, en rendant à Montfort le culte réservé aux saints, a été jugé favorablement à l'unanimité par la Congrégation générale des Rites. La sage lenteur de Rome et la multiplicité de ses précautions dans les questions de ce genre, retarderont seules désormais l'heureuse conclusion de cette affaire.

En attendant ce jour de la Providence où Dieu doit être ainsi glorifié dans son service, et sans vouloir prévenir le jugement de l'Église sur les miracles attribués à Montfort, il ne sera pas inutile, en terminant ce chapitre de sa gloire, d'ajouter encore quelques faits aux faits nombreux de cette histoire, qui nous l'ont déjà montré comme un thaumaturge et un prophète. Ces faits nouveaux sont eux-mêmes en si grand nombre, qu'il devient nécessaire de se borner à quelques-uns, qui, placés de distance en distance dans la suite des années, depuis la mort du saint prêtre jusqu'à nos jours, suffisent pour montrer que le doigt de Dieu n'a pas cessé d'être là.

Nous nous en tiendrons au simple récit des évènements; car il n'entre pas dans le plan de cette histoire d'examiner si les preuves juridiques et les conditions rigoureuses des vrais miracles se trouvent ici réunies : attendons le jugement de Rome. Au reste, une réflexion suffit pour notre but. Il est certain que grand nombre de faits tout au moins très-extraordinaires, et que l'art humain se reconnoissoit incapable de produire, ont eu lieu au moment où ils étoient demandés à Dieu par l'intercession de Montfort. Maintenant, dans la

supposition même que chacun de ces faits pris en particulier pourroit, absolument parlant, être attribué à des causes naturelles, ce concours de tant de faits extraordinaires, arrivés précisément à la même occasion, n'indiqueroit-il pas dans la Providence divine une attention marquée à récompenser la confiance des fidèles, et à faire éclater la gloire du personnage qui en est l'objet? Combien cette observation acquerra-t-elle plus de force encore, si l'on considère que la vie de ce personnage fut remplie toute entière d'œuvres et de vertus plus extraordinaires que les prodiges même attribués à son intercession? On ne sera pas étonné de voir ainsi la suite répondre au commencement.

Marie Greslard, de la paroisse de Saint-Hilaire, près Mortagne-sur-Sèvre, avoit huit ans environ, lorsque, en 1752, par suite de la petite-vérole, sa langue tomba en pourriture : on en détruisit jusqu'à la racine, au moyen de la pierre infernale. Deux années s'écoulèrent sans qu'il lui fût possible, non-seulement d'articuler distinctement aucune parole, mais de faire entendre autre chose que le foible cri commun à la plupart des muets. Ses parens, sans espoir du côté des

hommes, se tournèrent vers Dieu. Ils allèrent faire, pour leur fille, une neuvaine au tombeau de Montfort. Comme ils revenoient à la maison, un des frères de Marie ayant pris une pomme, celle-ci lui dit de la laisser. L'enfant tout effrayé courut au-devant de sa mère, en lui criant que sa sœur parloit; et depuis ce moment, en effet, elle put parler distinctement et chanter avec facilité. Cet événement fit dans le temps beaucoup de bruit : grand nombre de personnes, et entre autres le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, n'en voulurent croire que leurs yeux et leurs oreilles; tous s'accordèrent à reconnoître le miracle. Le Père Languet, jésuite, fit imprimer un livre pour en démontrer la réalité. Des vers furent composés à Nantes sur ce sujet, et la *Gazette de France* du 16 décembre 1763 en entretint ses lecteurs, mais avec trop peu d'exactitude.

Le fait suivant, raconté par le préfet des études du collège de Beaupréau, fut imprimé à l'époque même où il venoit d'arriver, et lorsque tous les témoins pouvoient encore en certifier la vérité. « Le jeune François Rousse, » élève de troisième au collège de Beaupréau, » étoit tombé malade dans les premiers jours

» de septembre 1778. Un soir, vers les neuf » heures, les domestiques chargés de le veiller, » me vinrent appeler, tout effrayés de l'éta » où étoit le malade. Son langage les surpré- » noit d'autant plus, qu'ils avoient été édiflés, » comme tout le collège, de la vie sainte et » exemplaire qu'il avoit constamment menée, » depuis trois ans qu'il y étoit. Ma surprise » fut extrême, lorsqu'en entrant dans l'Infir- » merie, je vis ce jeune homme dans la plus » grande agitation, criant à pleine tête qu'il » étoit damné, qu'il n'y avoit plus de miséri- » corde pour lui; en un mot, livré à tout ce » que le désespoir a de plus affreux. Je n'ou- » bliai rien pour lui inspirer des sentimens » de confiance. Voyant tous mes efforts inu- » tiles, j'allai faire lever M. le principal, qui » étoit son confesseur, et qui, malgré tout ce » qu'il put lui dire de plus propre à ranimer » sa confiance, ne put rien gagner sur son es- » prit. Le malade repoussoit avec violence le » crucifix qu'on lui présentoit, poussoit des » hurlemens qui se faisoient entendre dans » toute la maison, tenoit enfin le langage d'un » damné.

» Il y avoit déjà près de trois quarts d'heure » que cette effrayante scène duroit, lorsqu'il

» me vint à l'esprit de recourir à M. de Mont-
» fort. Je me mis aussitôt à genoux, et, à haute
» voix, je promis de faire dire une messe à l'au-
» tel de la chapelle où il est enterré, deman-
» dant à Dieu, par son intercession, qu'il dai-
» gnât rendre la paix à ce pauvre malheureux.

» J'avois à peine achevé, qu'à l'instant
» même il se fit dans le malade un change-
» ment entier. Sa confiance devint aussi pleine
» et aussi ferme que son désespoir avoit été
» affreux. La joie dont son cœur fut tout à
» coup comme inondé, fut si vive, qu'elle se
» manifesta au dehors par les paroles les plus
» tendres et les gestes les plus expressifs. Il
» élevoit les mains et les yeux vers le ciel; il
» s'élançoit comme pour s'aller perdre dans
» le sein de Dieu, qu'il appeloit son bien-
» aimé, le Dieu de son cœur; il prenoit la
» main de M. le principal, et la baisoit; un
» moment après, il me serroit à moi-même la
» main, en me témoignant sa reconnaissance.
» Quelqu'un qui seroit entré dans ce moment-
» là dans l'infirmerie, n'auroit pas même
» soupçonné qu'il fût malade. Il parloit et
» agissoit avec toute la liberté d'un homme en
» parfaite santé. Dès lors sa confiance fut in-
» altérable, et il ne cessa point d'en donner

» les marques les moins équivoques jusqu'à
» son dernier soupir, qu'il rendit paisible-
» ment et sans efforts, cinq heures après. »

M^{lle} Madeleine Langlois, née à Saint-Flo-
rent-le-Vieil, diocèse d'Angers, le 1^{er} janvier
1780, et habitant aujourd'hui la Chapelle-
du-Genêt au même diocèse, fut affligée, à l'âge
de quinze ans, d'une maladie qui dura huit
années entières, et ne cèda qu'à des potions
très-violentes. Environ un an après, vers le
commencement de 1804, sa peau se couvrit
d'une dartre jaune, que l'on fit rentrer au
moyen d'une pommade. De là des douleurs
extrêmement vives qui aboutirent, un peu
plus tard, à une éruption nouvelle plus ef-
frayante que la première. Au lieu de la dartre
jaune, il se manifesta sur tout le corps, et par-
ticulièrement sur quelques parties plus sensi-
bles, une dartre qui, tantôt d'un rouge vif,
tantôt purulente, étoit aussi de temps en temps
couverte d'une croûte très-épaisse. Les dou-
leurs étoient si vives, si continuelles, surtout
depuis la fin de novembre 1805 jusqu'au
26 mars 1806, que la malade resta tout ce
temps assise sur son lit, se balançant sans
cesse pour faire diversion à ses souffrances et
les endormir. Les soins de ses parens, la

science des nombreux médecins appelés près d'elle, rien ne pouvoit la soulager, et tous ne voyoient à ses maux d'autre fin que la mort. M^{lle} Langlois n'attendant plus rien des remèdes humains, demanda et obtint, à force d'instances, d'être conduite au tombeau de Montfort. Le 25 mars 1806, on la plaça avec beaucoup de peine sur un cheval. Deux de ses parens se tenoient à ses côtés pour la soutenir, et l'accompagnèrent ainsi au petit pas jusqu'à Saint-Laurent. Le lendemain, après avoir passé une nuit extrêmement douloureuse, et s'être préparée par différens actes de religion, elle se fit conduire au tombeau. A peine y a-t-elle fait toucher ses membres malades, qu'une fraîcheur délicieuse se répand dans tout son corps, elle s'écrie qu'elle est guérie, et le prouve en se rendant sans appui, par toute la longueur de l'église, jusqu'à la porte principale. Il ne lui restoit pas la plus légère apparence de dartres; sa peau avoit repris sa couleur et sa netteté naturelles. Dans la soirée, elle alla sans aucun secours étranger visiter les personnes de sa connoissance et certains lieux de dévotion, à quelque distance du bourg. Le jour suivant, au lieu de prendre un cheval pour retourner chez elle,

comme ses parens l'y engageoient par précaution, elle voulut faire à pied toute la route, quoiqu'elle fût de six lieues et par des chemins très-raboteux. Elle en fit la moitié ce jour-là, et le reste le lendemain. Elle marchoit avec tant de facilité que ses parens ne pouvoient la suivre. En la voyant arriver, les petits enfans s'écrioient : *Qui est-ce qui vient là ? Si M^{lle} Langlois n'étoit pas mourante, on diroit que c'est elle.* Ils appeloient leurs mères. Tout le monde sortoit aux portes. On ne vouloit pas en croire ses yeux; mais la persévérance de la guérison en prouva la réalité.

M^{lle} Marie-Clotilde de Vezins tomba malade dans les premiers jours de novembre 1820. Elle avoit sept ans et quelques mois. Jusque là sa santé extrêmement délicate avoit inspiré bien des craintes; mais à cette époque elle fut atteinte d'une inflammation d'entrailles, qui, malgré tous les secours de la médecine, enleva bientôt tout espoir. Une fièvre continue et souvent très-violente, jointe à tous les autres accidens d'une inflammation, affoiblit tellement la jeune malade, qu'elle ne pouvoit supporter ni la lumière, ni le moindre bruit. La remuer, lui toucher seulement

la tête, c'en étoit assez pour la faire évaporer. Souvent une sueur froide lui baignoit le visage. Les soins de plusieurs habiles médecins du pays ne suffisant pas au désir sans bornes qu'avoit la mère de sauver sa fille, M^{me} de Vezins voulut essayer de la faire transporter à Nantes. On ne pouvoit songer à se servir pour cela d'une voiture, quelque douce qu'elle pût être : sa tendresse ingénieuse imagina de faire faire un brancard bien suspendu, au moyen duquel deux hommes à pied eussent doucement porté la petite malade sur leurs épaules. Elle-même devoit l'accompagner ; mais les médecins lui déclarèrent que tout transport étoit impossible, et que si elle l'essayoit, elle auroit la douleur de voir mourir sa fille en route. Cependant, depuis quarante et quelques jours, la maladie ne cessoit de faire des progrès de plus en plus alarmans. Le ventre étoit extraordinairement gonflé, et tous les symptômes d'une mort prochaine se réunissoient pour ne plus laisser aux médecins d'autre embarras que celui d'annoncer à une mère si sensible la perte qu'elle alloit faire. M^{me} de Vezins eût alors la pieuse pensée d'envoyer à Saint-Laurent une chemise de la malade pour être déposée sur

le tombeau de Montfort. Elle y fit aussi faire une neuvaine de prières. Cette chemise lui fut rapportée au moment où, perdant tout espoir, elle ne songoit plus qu'à se préparer à son sacrifice. Faisant alors le signe de la croix, elle s'écria tout attendrie : *Mon Dieu, nous ne méritons pas que vous fassiez un miracle pour nous.* La petite malade l'avoit entendue. *Maman*, lui dit-elle, *donnez-moi vite cette chemise, donnez bien vite.* Aidée de quelques personnes, la mère se mit en devoir d'en revêtir l'enfant. A peine la chemise avoit touché ses épaules, que, sans aucune crise, la grosseur de son ventre disparut entièrement, et que recouvrant tout d'un coup ses forces, elle s'écria : *Je suis guérie.* Son frère, qui étoit près du lit, tomba à genoux en récitant le *Te Deum*. La mère, tout hors d'elle-même, ne savoit comment témoigner sa joie et sa reconnaissance. Dans un moment la chambre fut remplie de personnes qui, debout, à genoux, près du lit, devant un crucifix, bénissoient Dieu chacune à sa manière. Cependant la petite Clotilde, qui depuis plus de vingt jours ne pouvoit se remuer, s'étoit levée debout sur son lit, dès le premier instant ; puis s'y étoit mise à genoux pour remercier Dieu. Elle de-

manda ensuite ses vêtemens, descendit de son lit, se promena dans la chambre, alla regarder à la fenêtre, monta sur un tabouret, courut voir sa sœur retenue dans une chambre assez éloignée, et malgré la fatigue inévitable de cette émotion et de ce mouvement extraordinaire, passa la nuit très-tranquillement. Elle continua le lendemain et les jours suivans de se porter si bien, qu'au bout de la semaine on ne craignit plus de lui faire faire un voyage de vingt-cinq lieues. Sa santé, quoique naturellement foible encore depuis sa guérison, comme avant la maladie, n'a du moins jamais rien éprouvé qui puisse en être regardé comme une conséquence.

Anne Martin, actuellement âgée de 32 ans, demeurant à Saint-Hilaire-du-Bois, diocèse d'Angers, fut atteinte, en 1832, d'une maladie que les médecins de Vihiers, de Douai, et d'Angers nommoient *gastrite gangreneuse*, avec un *squirre dans l'estomac*. La malade éprouvoit, de l'estomac jusqu'au front, une douleur qui lui arrachait des cris lamentables : c'étoit comme si on lui eût tirailé, tordu, arraché les chairs. Elle rendoit par la bouche une grande quantité d'eau si infecte que personne ne pouvoit en soutenir l'odeur. Souvent

elle restoit une et deux heures sans voix, sans pouls, sans connoissance et sans chaleur. Le médecin lui-même ne savoit si elle n'étoit pas morte. Dans les premières années, elle avoit encore quelques momens de relâche, quelquefois huit ou quinze jours, où elle pouvoit se lever un peu, prendre quelque nourriture, et se traîner à l'église; mais, dans les quatorze derniers mois, les douleurs furent sans interruption, et les remèdes les plus énergiques ne purent arrêter les progrès de la maladie. Les vomissemens étoient continuels; l'estomac rejetoit, avec d'horribles souffrances, toute nourriture et les boissons même les plus légères. Le mal en vint au point et se compliqua de manière qu'au jugement des médecins tout espoir de guérison fut perdu. Ils ne voyoient plus aux souffrances de cette pauvre fille d'autre adoucissement que la patience, d'autre terme que la mort. Dans ce triste état, un dimanche matin, 27 août 1837, la malade se trouvant seule dans sa maison, assise sur un lit qu'elle n'avoit quitté que deux fois depuis plus d'un an, pleuroit. « Mon Dieu, di- » soit-elle, je vais vous conter mes peines : » vous les savez bien déjà; mais c'est égal, je » veux vous les représenter encore. Vous

» voyez que je suis une pauvre fille , je ne
» puis gagner ma vie , et je lasse tout le
» monde. Je ne refuse pas de souffrir, si
» c'est votre bon plaisir , mais au moins don-
» nez-moi la patience , ou , si c'est votre
» volonté que je guérisse , inspirez-moi à qui
» il faut que je m'adresse pour cela. » Dans
l'instant même , se sentant inspirée d'invo-
quer Montfort , elle offrit à Dieu , par sa mé-
diation , quelques prières qu'elle se proposoit
de continuer pendant neuf jours , sans autre
but que d'obtenir la force nécessaire pour
aller , en charrette ou à cheval , au tombeau
du saint missionnaire. Dès ce moment , elle
se trouva l'estomac débarrassé , ne sentit plus
aucune douleur , et , à la foiblesse près , fut
entièrement guérie. Craignant toutefois que
cette guérison ne fût pas durable , elle n'en
dit rien et resta au lit , continuant chaque
jour les prières de sa neuvaine. Cependant
elle avoit demandé une nourriture plus solide ;
et ses voisines , qui ne la lui donnoient qu'en
tremblant , avoient été bien surprises de la lui
voir prendre avec appétit et facilité. Enfin ,
sans attendre la fin de sa neuvaine , le samedi
matin , elle se leva au grand étonnement de
tout le monde , et continua depuis de se lever

et de manger sans aucun inconvénient : plus
de fièvre , plus de douleur. Au bout de quinze
jours , elle ne craignit pas de partir pour
Saint-Laurent , et fit près de trois lieues à
pied pour aller remercier Dieu près du tom-
beau de son serviteur. Dès lors son rétablis-
sement étoit parfait , et son estomac n'avoit
plus besoin de choisir les alimens. Cette gué-
rison si prompte surprit tellement les méde-
cins , qu'ils ne purent s'empêcher , dans leurs
certificats , d'en renvoyer à Dieu toute la
gloire.

Nous terminerons par un récit qui peut
bien ne pas offrir toutes les conditions d'une
preuve juridique , mais qui n'en porte pas
moins avec lui tous les caractères de la vérité.
La main vénérable à qui nous le devons , y
ajoute un nouveau prix. « J'étois revenu dudio-
» cèse de Luçon à Poitiers en 1797 , écrit M^{sr} De
» Beauregard , évêque démissionnaire d'Or-
» léans. M. De Chassenon , propriétaire de la
» terre de Curzay , près Lusignan , m'invita à
» venir passer quelques jours chez lui ; je me
» rendis à Curzay , et j'annonçai aux fermiers
» et aux domestiques que je recevois , pour la
» Pâque , ceux qui voudroient s'adresser à moi.
» Le lendemain , voyant la chapelle pleine de

» gens du canton, j'ouvris une petite mission,
» qui dura vingt jours. Je bénis un grand
» nombre de mariages, je donnai le baptême
» à beaucoup d'enfans, et la communion à
» cent soixante-douze personnes. Je disposai
» aussi quinze jeunes filles à la première com-
» munion. Les prêtres jureurs commencèrent
» alors une persécution dont l'issue fut de me
» faire déporter à la Guiane.

» Comme je fus averti qu'on dirigeoit des
» poursuites juridiques contre moi, je crus
» devoir me retirer, et je me résolus de
» laisser Curzay vers le 25 avril, après avoir
» célébré la messe. La veille de mon départ
» je vois entrer dans le lieu où je confessois
» et d'où j'allois me retirer, un homme assez
» âgé, vêtu très-simplement d'habits de toile ;
» il avoit tous ses cheveux qui étoient tout
» gris, sa figure étoit bonne ; cet homme de-
» manda à se confesser ; je lui reprochai de
» ne venir à moi qu'au moment où j'allois
» partir, craignant de ne pouvoir terminer
» avec lui. Ce pauvre homme me dit : *Ne vous*
» *fâchez pas contre moi, nous nous arrange-*
» *rons bien ; quand M. le marquis fait venir*
» *des prêtres, je viens toujours le dernier. Je*
» fis placer ce pauvre homme, et je l'entendis.

» Je ne peux dire combien il me consola, et
» je reconnus en lui plus qu'un chrétien or-
» dinaire : je l'invitai à revenir le lendemain
» à ma messe, où il communia. Touché de
» cette rencontre, je le fis asseoir près de
» moi, et je lui demandai qui il étoit et quel
» étoit son âge. Il me dit qu'il avoit *quelque*
» *soixante-dix ans* ; qu'il avoit travaillé toute
» sa vie au métier de fendeur dans les bois de
» M. le marquis de Curzay ; qu'il ne pouvoit
» plus travailler, et que ses *gens lui donnoient*
» *le pain* ; qu'il n'avoit jamais été marié.
» Comme je lui demandai comment il avoit
» été assez heureux pour servir Dieu avec une
» si grande fidélité, il me dit que son métier
» lui avoit été enseigné par un bien saint
» homme, qui avoit été, pendant longues
» années, fendeur dans les forêts ; que cet
» homme, très-saint chrétien, le conduisoit à
» des missions qui étoient données par MM. les
» missionnaires de Saint-Laurent ; qu'il l'avoit
» plusieurs fois conduit à la croix du père
» Montfort, près de Parthenay, pour y gagner
» les indulgences, et que lui-même y étoit allé
» plusieurs fois, après la mort de son bon
» maître, parce que ce bon maître lui avoit
» dit que M. De Montfort étoit un saint.

» *Pas moins*, me dit mon bon pénitent,
» j'ai du chagrin sur mon cœur touchant
» M. De Montfort; je ne l'ai jamais dit à
» personne, mais je vais vous dire tout.
» Lorsque mon bon et saint maître fendeur
» me conduisoit à la croix plantée près de Par-
» thenay, par M. De Montfort, il me disoit :
» Remarquez bien cette croix, elle a été pla-
» cée là et bénite par ce saint prêtre, après
» une mission où il y avoit bien du peuple.
» Quand la cérémonie fut faite, M. De Mont-
» fort, élevant la voix, s'écria : *Mes frères,*
» *regardez bien ma croix : quand elle sera*
» *pleine de mousse, et que mon tombeau*
» *sera élevé de terre, il y aura une grande*
» *guerre où les hommes se tueront les uns les*
» *autres, même les hommes du même pays ;*
» *les frères feront la guerre à leurs frères, et*
» *le sang sera répandu, avec beaucoup d'au-*
» *tres malheurs. Mais la guerre ne passera*
» *pas ma croix; elle sera le terme de la guerre*
» *qui s'étendra de ma croix au couchant :*
» *peuples, qui m'écoutez, retenez bien ceci,*
» *et dites-le à vos enfans, qui le rediront à*
» *d'autres ; ce qu'il reedit encore une fois.*

» Toutes les fois que mon bon saint maître
» fendeur me conduisoit à la croix de M. De

» Montfort, il me le disoit toujours, et moi
» aussi je l'ai souvent dit dans le pays. Mais la
» promesse ne s'est pas exécutée en entier. La
» croix étoit bien pleine de mousses grises,
» comme sur les vieux arbres, la guerre n'a
» pas passé la croix, mais je n'ai pas ouï dire
» que la tombe de M. De Montfort se fût levée
» debout, personne n'en a parlé, et c'est-là
» mon chagrin. Je consolai ce bon vieillard,
» et je lui dis : Le miracle, comme vous l'en-
» tendez, c'est-à-dire que la pierre placée sur
» la fosse du saint prêtre se fût levée de terre,
» eût été un événement peu digne de la puis-
» sance de Dieu ; mais, en effet, le tombeau
» de M. De Montfort a été élevé de terre. Sa
» grande réputation de sainteté ayant été re-
» connue de M^{sr} l'évêque de La Rochelle, il a
» permis qu'on retirât son corps de la terre,
» et qu'on lui érigeât un tombeau de marbre,
» élevé de terre. Deux fois j'ai été invoquer ce
» saint missionnaire auprès de ce tombeau, que
» j'ai baisé avec beaucoup de respect. Le pau-
» vre homme ne put retenir sa joie, et il remer-
» cia Dieu de m'avoir fait venir dans ces can-
» tons, pour lui certifier que toutes les pro-
» messes ou prophéties de M. De Montfort
» avoient eu leur accomplissement. »

Ici finit, à proprement parler, l'histoire du vénérable Montfort. Ce que nous allons y ajouter en est moins une partie qu'une suite, mais une suite nécessaire pour faire comprendre toute l'étendue des desseins de Dieu sur ce saint missionnaire. Si nulle plante ne prospère qu'elle n'ait été plantée par la main du Père céleste ; si l'on doit juger l'arbre à ses fruits, le livre suivant, en faisant l'histoire des deux Congrégations principales établies par Montfort, prouvera qu'il fut bien véritablement l'homme de la droite de Dieu.



LIVRE SIXIÈME.

HISTOIRE ABREGÉE DES DEUX CONGRÉGATIONS
PRINCIPALES ÉTABLIES PAR MONTFORT.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTAT DE LA CONGRÉGATION DU SACRÉ CŒUR.

Tout avoué de la Congrégation du Sacré Cœur de Marie, et de la Congrégation du Saint Esprit, devint se composer de Prêtres et de Religieuses, et que les Prêtres devaient y former une Congrégation sous le nom de Sacré Cœur de Marie, et de la Congrégation du Saint Esprit, et que les Religieuses devaient y former une Congrégation sous le nom de Sacré Cœur de Marie, et de la Congrégation du Saint Esprit.